

Fiche de procédure

Informations de base		
DEA - Procédure d'acte délégué	2022/2778(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
<p>Normes techniques de réglementation relatives à la gestion individuelle de portefeuilles de prêts par les prestataires de services de financement participatif, précisant les éléments de la méthode d'évaluation du risque de crédit, les informations à communiquer aux investisseurs sur chaque portefeuille individuel et les politiques et procédures requises en ce qui concerne les fonds de réserve</p> <p>Complétant 2018/0048(COD)</p> <p>Sujet</p> <p>2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières</p> <p>2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes</p> <p>2.50.10 Surveillance financière</p> <p>3.45.03 Gestion financière, prêts, comptabilité des entreprises</p>		

Evénements clés			
13/07/2022	Publication du document de base non-législatif	C(2022)04841	
13/07/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
14/09/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
21/10/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		